

le Ligneur

HORS - SÉRIE



14 FÉVRIER 2007 - N° 7



Einstein était dyslexique

DYSLEXIE ET DYSORTHOGRAPHIE



Ligue des familles



L'ÉQUIPE

CE HORS-SÉRIE A ÉTÉ CONÇU PAR L'ÉQUIPE DU JOURNAL DU LIGUEUR, L'HEBDOMADAIRE DE LA LIGUE DES FAMILLES
127, RUE DU TRÔNE - 1050 BRUXELLES
TÉL.: 02 507 72 84
FAX: 02 507 72 62
E-MAIL: redaction@leligueur.be
SITE INTERNET: www.liguedesfamilles.be

RÉDACTRICE EN CHEF:

MYRIAM KATZ

RÉDACTION:

THÉRÈSE JEUNEJEAN EN COLLABORATION AVEC L'APEDA

GRAPHISME:

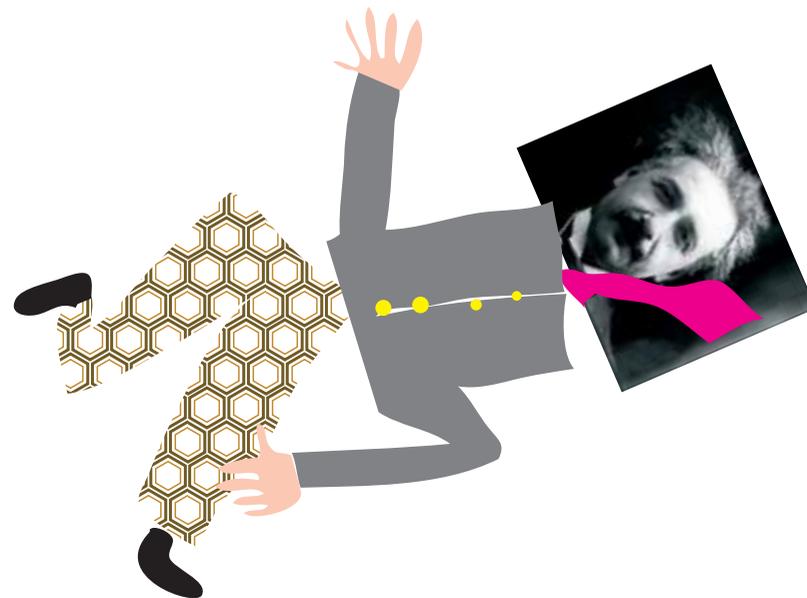
LN - HÉLÈNE TAQUET - WWW.LN-GRAPHICS.BE

IMPRIMERIE:

NIMIFI S.A.
30, ALLÉE DE LA RECHERCHE - 1070 BRUXELLES

ÉDITEUR RESPONSABLE:

PHILIPPE ANDRIANNE
127, RUE DU TRÔNE - 1050 BRUXELLES



SOMMAIRE

C'EST QUOI, LA DYSLEXIE?	P. 2	
		P. 4 AUTRES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE
UNE RÉELLE SOUFFRANCE	P. 5	
		P. 6 TÉMOIGNAGES: <u>UNE COURSE DE FOND POUR QU'ELLE PROGRESSE</u> <u>TOUT À L'AIR DE REPRENDRE SON COURS</u> <u>LE SECONDAIRE, UNE NOUVELLE ÉPREUVE</u>
DÉPISTONS LES SIGNES AVANT-COUREURS	P. 8	
		P. 9 <u>MON ENFANT SEMBLE ÊTRE DYSLEXIQUE: QUE FAIRE?</u> <u>QUEL COÛT POUR LA LOGOPÉDIE?</u>
L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ L'AIDERA-T-IL?	P. 10	
		P. 12 ENSEIGNANTS, OUVREZ L'ŒIL!
<u>AU BOUT DU FIL, L'APEDA</u> <u>SIX PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS</u>	P. 13	

C'EST QUOI, LA DYSLEXIE?

THÉO TERMINE SA PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE. C'EST UN GAMIN ÉVEILLÉ, DE BONNE VOLONTÉ, DYNAMIQUE. POURTANT, IL LIT LENTEMENT, MAL. SES ERREURS SONT BIZARRES.

On dirait qu'il ne parvient pas à reconnaître les différentes lettres. Il lit "poule" au lieu de "boule", "pumir" au lieu de "punir", bref, il confond des lettres qui, visuellement, se ressemblent. Il lit aussi "vache" au lieu de "fâche" et prend donc l'une pour l'autre des lettres dont la prononciation est proche. Il oublie des syllabes et raccourcit les mots lus, ou à l'inverse, il les allonge: "camel" au lieu de "caramel" ou encore "carcaramel". Parfois il inverse les syllabes... Le bonhomme n'aime pas lire et il ne comprend pas correctement ce qu'il lit. Dans d'autres domaines que la lecture, ses apprentissages sont bons.

INTELLIGENT POURTANT

En fait, Théo est un enfant dyslexique. "Un enfant est dit dyslexique lorsqu'il éprouve des difficultés spécifiques et persistantes lors de l'apprentissage de la lecture et, dans la plupart des cas, de l'orthographe"⁽¹⁾. Et cela, en dépit d'une intelligence et d'une fréquentation scolaire normales. Cet enfant a aussi une bonne vue et une bonne ouïe. Il ne vit pas un moment psychologiquement difficile (comme un deuil, la séparation de ses parents ou l'arrivée d'un bébé dans la famille). Il n'appartient pas à un milieu social très défavorisé. Alors?

Michel, 8 ans, 2^e primaire, «lit» un texte choisi par lui.

«Pan!» Le ballon éclate et Dodus tombe dans le jardin voisin.
Pa! le da?? to pe dans cha-tin vo-sin

Le drame a été évité de justesse
le do-ne a et tu a fite tu zu??

«Ouf!» dit Riri, en serrant Dodus dans ses bras.
O, dit Riri, un sé-ron Dodu dou ra...
Point! (Michel lit la ponctuation)
C'est fini, la phrase, maintenant c'est une autre.

Jamais Riri n'a été aussi heureux de perdre un jouet.
Jasse Riri n'a erté aussi guéri du peu-do...un jouet!

Il n'oubliera pas cette aventure de sitôt.
Ne pliere? Pierre? se a-ven-tu-re de sitote. Point, fin

Michel raconte, explique ce qu'il a cru lire:

«C'est Riri et ses copains. Alors, il y avait Dodus qui avait mal... à son dos, je suppose!
Ses copains étaient tristes, je crois...
Sitôt dit, on va chercher le médecin: c'est tout...»

Michel se sert de son raisonnement logique pour donner un sens au texte, un sens qui est le sien, en fonction des mots qu'il a cru reconnaître.

EXTRAIT DE "CET ENFANT N'APPREND PAS À LIRE COMME LES AUTRES... ET POURTANT IL EST INTELLIGENT", M. KLEES ET A. BOURGUEIL, MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Lorsque Théo écrit, comme deux dyslexiques sur trois, il commet des fautes particulières en orthographe car il est aussi dysorthographique. "La dysorthographie est un trouble spécifique d'acquisition et de maîtrise de l'orthographe, caractérisé par des inversions de lettres ou de syllabes, par des confusions auditives ou visuelles, par des omissions, des erreurs de segmentation"⁽¹⁾. Le gamin omet une lettre muette, inverse lettres et syllabes ou en ajoute. Il assemble des mots séparés ou dédouble un mot. Il écrira, par exemple "l'enfanva" au lieu de "l'enfant va", "alamère" pour "à la mer" ou des "sou venir" pour des "souvenirs".

ON LE DÉCÈLE À PARTIR DE QUAND?

Attention, même si l'on peut, dès la maternelle, déjà prévenir la dyslexie, les spécialistes ne feront un diagnostic formel de dyslexie/dysorthographie qu'aux environs de 7 ans, en fin de deuxième primaire, lorsque les difficultés de lecture perdurent. En effet, la plupart des caractéristiques citées pour identifier la dyslexie sont normales ou, en tous cas, pas nécessairement inquiétantes, avant 7 ans. Nous avons tous appris à lire en faisant des erreurs, c'est là un processus on ne peut plus courant. En orthographe, ces caractéristiques ne sont à prendre en compte qu'après 7, 8 ou même 9 ans (Lire les tableaux ci-dessous).

UNE CAUSE INCONNUE

Face à une difficulté, nous en cherchons le pourquoi. En matière de dyslexie, il n'est, en tous

Dysorthographe chez un enfant de dix ans d'intelligence normale.

Copie :

Sa mère le punira. Il a déjà été
sa mère le punira se a déjà été
 malade. Il a vomi de la bile.
madale li a vomi le la bile

Dictée :

Nous sentons l'odeur des fleurs.
mous sentan l'odeur des fleur
 Les ménagères achètent des poissons
les mémagère achète les poisson
 frais, des fruits dorés et mûrs.
vai des fruit doré et mur

-  inversions (3)
-  confusions (10)
-  omission (1)
-  contraction-décontraction (1)
-  fautes d'usage ou d'accord (11)

EXTRAIT DE "CET ENFANT N'APPREND PAS À LIRE COMME LES AUTRES... ET POURTANT IL EST INTELLIGENT", M. KLEES ET A. BOURGUEIL, MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

cas, plus question, aujourd'hui, de mettre en cause les relations mère-enfant comme certains l'ont fait auparavant.

Ceci étant dit, des recherches sont en cours. Pédagogues, psychologues, linguistes, neurologues... s'interrogent, chacun à la lumière de sa propre discipline. Mais les hypothèses émises sont toujours à vérifier: lésions cérébrales? Fonctionnement particulier du cerveau? Gêne de la dyslexie?

On sait seulement que la dyslexie/dysorthographe n'est pas un simple retard en lecture et orthographe. Qu'elle n'a rien à voir avec des déficiences intellectuelles, visuelles ou auditives. Et l'on constate souvent qu'un élément familial existe...

UN À DEUX ENFANTS PAR CLASSE

Toutes les caractéristiques relevées n'apparaissent pas chez tous les dyslexiques. En effet, chaque dyslexie est particulière et le niveau de gravité est variable. D'autre part, elle peut être plus ou moins accentuée en fonction de la fatigue, de la sérénité ou de la tension.

Parmi les dyslexiques, on retrouve trois à quatre garçons pour une fille.

Dans la population globale, il y aurait 5 à 10 % de personnes dyslexiques. Ce chiffre est nécessairement imprécis, la dyslexie n'étant pas pas systématiquement identifiée et les dyslexiques n'étant pas répertoriés. Tout flou qu'il soit, ce chiffre signifie cependant que chaque classe de vingt élèves compte nécessairement un ou deux dyslexiques.

(1) Dyslexie, où est la différence? Eleni Grammaticos et Marianne Klees, Ed. IPEG

A PARTIR DE QUEL ÂGE CES ERREURS DE LECTURE DEVIENNENT-ELLES UN INDICE DE DYSLEXIE?(1)

> Inversions d'une lettre ou de plusieurs lettres au sein d'un mot (non spécifiques avant 7 ans)

> Confusions auditives de lettres et de sons (v/f, ai/in par exemple) (non spécifiques avant 7 ans)

> Confusions visuelles de lettres et de sons (b/d, on/ou par exemple) (non spécifiques avant 9 ans)

> Omissions de lettres (non spécifiques avant 7 ans)

> Substitutions de mots (non spécifiques avant 7 ans, dans le cadre de l'utilisation de la méthode globale)

> Erreurs dans la reconnaissance des sons complexes (ail, euil, etc.) (non spécifiques avant 9 ans)

(1) Dyslexie, où est la différence?, Eleni Grammaticos et Marianne Klees, Ed. IPEG.

A PARTIR DE QUEL ÂGE CES ERREURS
ORTHOGRAPHIQUES DEVIENNENT-ELLES UN INDICE
DE DYSORTHOGRAPHIE? ⁽¹⁾

> Omissions de lettres non muettes ou de syllabes (non spécifiques avant 8 ans)
> Inversions de lettres ou de syllabes (non spécifiques avant 8 ans)
> Confusions auditives (non spécifiques avant 7 ans)
> Additions de syllabes (non spécifiques avant 7 ans)
> Assemblages de deux mots en un et séparations d'un mot en deux parties (non spécifiques avant 8-9 ans)
> Confusions visuelles à la copie (non spécifiques avant 7 ans)

AUTRES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE

* Dyscalculie

Moins connue et moins étudiée que la dyslexie, la dyscalculie ou trouble de l'apprentissage en mathématiques, est "un dysfonctionnement dans le domaine de la logique, de la construction des nombres et des opérations sur les nombres"⁽¹⁾ ou encore "un échec spécifique, durable et tenace, en nombres et en opérations, même au stade élémentaire, à un âge mental pourtant adéquat alors que l'intelligence est normale et le raisonnement, quotidiennement efficace"⁽¹⁾. Exemples: un enfant de 10 ans compte sur ses doigts pour une opération dont le résultat est inférieur à 10. Un autre écrit "400605" en alignant les chiffres entendus alors qu'il s'agit de "465". Apprendre les tables de multiplication est problématique. Des logopèdes spécialisés, formés en dyscalculie peuvent l'identifier et la rééduquer.

Les difficultés en lecture et en orthographe peuvent exister à côté d'apprentissages normaux en calcul. Mais elles peuvent aussi coexister avec des difficultés d'apprentissage en calcul. De manière plus globale, on parle alors de troubles spécifiques d'apprentissage.

(1): Dyslexie, où est la différence?, Eleni Grammaticos et Marianne Klees, Ed. IPEG.

* Dysgraphie

Les enfants dyslexiques et dysorthographiques n'ont pas souvent une belle écriture. Pourquoi? Parce qu'ils sont lents et malhabiles, parce qu'ils essaient de trouver la bonne lettre, ils hésitent, ils raturent pour masquer leurs erreurs... Ce n'est pas pour cela qu'ils sont dysgraphiques! La dysgraphie est un autre trouble de l'apprentissage, dû à des problèmes de motricité fine. Elle affecte "le geste graphique et l'aspect formel de l'écriture". Est dysgraphique "un enfant dont la qualité de l'écriture est déficiente alors qu'aucun déficit neurologique important ou intellectuel n'explique cette déficience"⁽¹⁾.

Un enfant dysgraphique sera lent et aura des difficultés à terminer ses travaux. Maladroit, il aura des cahiers mal tenus. Son écriture peut être difficile à relire ou même illisible. Tout cela pouvant évidemment provoquer un rejet des apprentissages, une démotivation voire un dégoût plus ou moins grave de l'école.

Une rééducation spécifique peut être prise en charge par un graphothérapeute. Aucune mutuelle ne remboursera ces séances.

(1): Manuel de psychiatrie de l'enfant. De Ajuriaguerra.

* Dyspraxie

La dyspraxie est un trouble d'ordre psychomoteur provoquant un manque de coordination et d'adaptation des mouvements à la réalisation de l'acte voulu.

UNE RÉELLE SOUFFRANCE

UN ENFANT DONT LA DYSLEXIE N'EST PAS IDENTIFIÉE OU TARDIVEMENT IDENTIFIÉE A TRÈS PROBABLEMENT DE MAUVAIS RÉSULTATS SCOLAIRES. POURTANT, ON LE SAIT, DANS LA MAJORITÉ DES CAS, CET ENFANT A UNE INTELLIGENCE NORMALE, PEUT-ÊTRE MÊME SUPÉRIEURE.

Pourquoi, dès lors, a-t-il des points pitoyables? Lit-il si mal? L'explication facile: il est inattentif, de mauvaise volonté, paresseux. Malgré son désir de bien faire, malgré ses efforts, malgré peut-être un travail plus important que les autres, cet enfant-là est jugé mauvais élève.

IMPUISSANT, INCOMPRIS

En réalité, cet enfant-là est en souffrance. Lui-même ne comprend pas ce qui se passe. Devant l'échec, il risque de perdre confiance en lui, de se sentir mal dans sa peau. Il peut être dégoûté des apprentissages scolaires et les rejeter d'une manière ou d'une autre, en les fuyant, en se repliant sur lui-même ou en devenant agressif.

Avec ses parents, son enseignant, cet enfant-là aura des relations compliquées puisqu'on lui reproche un comportement qu'il ne peut pas modifier, dont il n'est pas responsable, sur lequel il n'a aucun pouvoir. Ainsi un cercle vicieux se crée...

Au fil du temps, si les échecs se répètent sans prise en compte du problème de base, la détresse personnelle de l'enfant, de l'adolescent, ne peut qu'augmenter. Le risque de perturbations psychologiques plus graves, comme la

dépression notamment, devient réel.

Le parcours scolaire de l'enfant dont la dyslexie n'est pas prise en charge s'en ressentira inévitablement: il ne pourra, par exemple, pas choisir des études qu'il souhaite peut-être, vu ses piètres résultats. Nombre d'enfants et d'adolescents sont ainsi envoyés dans l'enseignement professionnel sans avoir ni goût, ni aptitudes pour ce genre d'études. Ce qui ne peut que créer une frustration supplémentaire.

IL FAUT DÉPISTER!

Dépister le plus tôt possible une dyslexie a donc du sens! Et c'est vital pour l'avenir des personnes concernées. Identifiée, la dyslexie ne disparaîtra pas, elle n'est pas une maladie guérissable mais un handicap que l'on peut prendre en compte.

Eleni Grammaticos, neurolinguiste constate: *"Quand la dyslexie est dépistée très tôt, l'espoir existe! Cela risque d'être dur, le chemin ne sera pas facile, il y aura des problèmes, il ne faut pas se voiler la face. Mais les progrès sont possibles, les logopèdes travaillent et sont spécialisés, on connaît de plus en plus la dyslexie... Et plus tôt on la décèle, plus on a de chance que le chemin de l'enfant soit plus facile".*

Et la neurolinguiste d'argumenter pour que cette prévention soit organisée. Mais le centre PMS manque de temps et de moyens. Ah, si une psychologue du PMS, accompagnée d'un ou une logopède (actuellement non membre du personnel) pouvaient ensemble faire le tour des classes

en fin de deuxième maternelle ou en début de troisième! Mais aucune formation des enseignants, ni maternels, ni primaires, ni secondaires, n'existe! Et puis, la dyslexie n'étant pas reconnue

comme un handicap par la sécurité sociale, les indispensables séances de rééducation ne sont pas toujours remboursées (Lire page 9).



ANÉMONE, 8 ANS: "QUAND ON EST DYSLEXIQUE, CE N'EST PAS FACILE DE LIRE. TU CONFONDS LES B ET LES P, LES V ET LES F... ET LES SONS, C'EST DIFFICILE. MOI, UN JOUR, JE NE SAVAIS PRESQUE PLUS LIRE! C'EST MA LOGOPÈDE QUI M'A AIDÉE ET MAINTENANT ÇA VA. AUTOUR DE MOI, IL N'Y A PERSONNE QUI EST DYSLEXIQUE. JE SENS QUE JE FAIS DES PROGRÈS. ON EST PLUS LENT QUAND ON EST DYSLEXIQUE." - © BELPRESS

* TÉMOIGNAGES

UNE COURSE DE FOND POUR QU'ELLE PROGRESSE

En fin de première année, l'institutrice d'Anémone la trouve un peu lente. Aux parents, elle indique aussi une légère confusion des sons...

"L'école, c'est l'école, raconte sa mère, et la maison, la maison. Je pensais qu'elle avait besoin de temps, qu'un peu de lecture en plus arrangerait les choses..."

Au début, on s'interroge...

Puis l'enseignante parle d'un risque de dyslexie, léger mais à vérifier. Dès qu'elle est consultée pourtant, la logopède estime qu'il s'agit d'une vraie dyslexie et prend l'enfant en charge.

"La dyslexie, dit la maman d'Anémone, ce n'est pas comme une grippe! J'ai l'impression que les professionnels ne disent les choses qu'au fur et à mesure... Ils ne vous expliquent pas, par exemple, qu'on reste dyslexique toute la vie. Au début donc, on s'interroge. Anémone ne se situe pas dans le temps, lire l'heure est difficile pour elle, il y a des sons qu'elle n'identifie pas... Est-ce une caractéristique personnelle? Un manque de maturité? Était-elle malade au moment où la classe a appris ce son? Ou est-ce là encore un symptôme de dyslexie?"

Un travail titanesque

6

Pour Anémone, la rééducation logopédique a été un rayon de soleil! La logopède lui a fait "une prescription de confiance en elle" et a demandé à la maman d'être présente

pour constater les efforts évidents de l'enfant. Anémone a donc d'abord dû être rassurée: elle qui se braquait complètement lorsqu'elle devait lire tout haut, qui n'écrivait jamais aucun mot (mais dessinait ou utilisait ses mains), elle était capable de progrès, de réussites que sa mère et son compagnon, puis son enseignante, remarquaient, appréciaient. La petite fille est devenue un peu plus rapide, mais ses difficultés restent réelles. Par exemple, comme nombre d'enfants dyslexiques, elle n'a pas la mémoire des mots. Pour elle, en troisième primaire maintenant, étudier six cents mots de vocabulaire sur son année est un travail titanesque. Les dix mots appris aujourd'hui sont oubliés demain. Donc, elle est sanctionnée pour les dictées alors même qu'elle y consacre plus de temps que les autres! "Nous devons convaincre la prof qu'elle travaille, explique sa mère. "Aucune procédure spéciale n'est mise en place pour l'aider. Elle doit faire comme tout le monde... Alors, nous travaillons deux heures par jour avec elle puisque le travail non réussi à l'école doit l'être à la maison. Et comme elle n'a pas le rythme de la classe ...".

Un remboursement limité

Anémone a terminé les séances de logopédie prescrites par la neurologue mais doit impérativement continuer à être aidée par sa logopède. En effet, "dès qu'on relâche l'accompagnement, elle cesse de pédaler...", constate sa maman. Et elle conclut: "On avance au jour le jour, pas à pas, il s'agit d'une course de fond, pas d'un sprint. Pour moi, c'est nerveusement éprouvant! Heureusement, je ne suis

pas seule! La gamine, par contre, ne se plaint pas. Etant très fort dans le présent, oublie rapidement qu'elle a travaillé longtemps..."

TOUT À L'AIR DE REPRENDRE SON COURS...

"En première année, l'institutrice trouvait Salim 'trop créatif et pas scolaire'... Elle ne comprenait pas son attitude: qu'il comprenne, par exemple, lors de l'explication, mais ne sache pas restituer la matière le lendemain. Et pour cause! Parmi les caractéristiques des dyslexiques, on note une mémoire à court terme, très faible. Mais l'institutrice n'avait aucune idée de ce qu'était la dyslexie. Comme notre aîné avait aussi ce genre de difficulté, j'ai compris de quoi Salim souffrait.

Cet enfant adore les livres, il était très frustré de ne pas pouvoir lire aussi vite qu'il l'aurait voulu. Il ne comprenait pas pourquoi et les autres enfants se moquaient de lui. Il se sentait différent et impuissant. En deuxième année, il a bénéficié d'une demi heure par semaine de remédiation collective à la lecture à l'école. Il a fourni de très gros efforts, il a progressé mais pas suffisamment pour passer en troisième année. Il a dû recommencer sa deuxième primaire. Il a alors, à notre initiative, commencé des séances de logopédie hors de l'école (où celles-ci ne sont pas possibles).

Comme parent, on se sent impuissant, on ne peut pas se substituer à l'école qui utilise, par exemple, une méthode de lecture globale totalement inadaptée pour ces enfants dyslexiques. L'élève doit

Mais que se passe-t-il si les parents n'ont pas le temps et les moyens d'aider l'enfant?

s'adapter à la méthode, à l'enseignant, pas l'inverse. L'école ignore les enfants dyslexiques...

Maintenant en troisième année, Salim lit mais a surtout tendance à regarder les images avant de vraiment lire. On voit qu'il doit faire un effort. Il a le souci de bien faire et est très sensible à la manière dont on le juge. Ecrire un texte est un plaisir mais les fautes sont très nombreuses. Il continue ses séances de logopédie, seule bouée pour traverser ce passage périlleux. Nous l'avons aussi inscrit à l'école du cirque et aux cours de musique et de danse pour qu'il puisse s'exprimer, reprendre confiance en lui et investir avec succès. Et cela l'aide pour faire face à sa dyslexie.

Tout semble reprendre son cours, Salim a de bonnes notes dans toutes les matières et c'est un élève appliqué. J'espère que cela durera mais j'ai toujours une certaine appréhension du futur..."

Caroline

LE SECONDAIRE, UNE NOUVELLE ÉPREUVE

"Ce n'est qu'en deuxième primaire que l'on a diagnostiqué la dyslexie de notre fils.

Auparavant, on nous a parlé de problème de latéralité (confusion gauche-droite, montée des escaliers avec

le second pied qui rejoint le premier à chaque marche), de lenteur, de difficulté en apprentissage de la lecture (méthode globale, pour son malheur, qui a d'ailleurs été proscrite en France parce qu'engendrant de nombreux problèmes pour les dyslexiques). Notre fils étant gaucher de surcroît, voilà tous des signes qui auraient dû alerter les personnes un minimum formées, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour nos enseignants.

Difficile, en primaires

Le parcours scolaire de notre fils n'a pas été facile: en fin de deuxième primaire, refus du directeur de le laisser passer (un petit échec en français et très bon en calcul). Nous apprendrons plus tard que cela l'arrangeait pour un problème de nombre d'élèves par classe! Mais heureusement, finalement, car nous avons trouvé une école où notre fils a terminé ses



LES ENFANTS DYSLEXIQUES DOIVENT SOUVENT SACRIFIER DES HEURES DE LOISIR... - © BELPRESS

primaires sans redoublement grâce à sa volonté et son courage. Quelle leçon pour nous adultes face à ces enfants qui doivent sacrifier récréations, loisirs, etc., pour des résultats si limités dans notre monde où tout est évaluation! Car 5/10 pour ces enfants équivaut à 9/10 pour ceux qui n'ont pas leurs difficultés!

Notre fils a eu l'immense chance d'être suivi par une logopède qui travaillait dans l'école et qui a pu assurer une parfaite collaboration entre l'enseignant, l'enfant, les parents et elle-même.

L'horreur ensuite

L'heure et l'horreur des humanités arrivent ensuite pour notre fils: professeurs et locaux différents et plus aucune compréhension des enseignants (hormis deux exceptions) qui refusent de nous donner des photocopies. "Vous comprenez, vis-à-vis des autres... (Refus donc de la différence pour les dyslexiques dont le handicap n'est malheureusement pas visible: c'est comme si on pénalisait un tétraplégique parce qu'il ne sait pas faire certaines choses en gymnastique ou demander à un myope de lire sans ses lunettes).

Il y a six mois nous avons reçu un premier coup de massue: 'Votre fils est incapable de suivre l'enseignement général, ni même technique, il faut le mettre en professionnel!' Aucun enseignant ne fut pourtant capable de nous indiquer quelle section pourrait lui convenir. Une belle preuve que ces deux filières ne sont, aux yeux des enseignants, que des filières de relégation alors qu'il devrait s'agir de choix

délibérés pour des enfants ayant déjà trouvé leur voie. Deux jours plus tard, lors d'une tentative d'inscription dans une nouvelle école, nous recevions un deuxième coup de massue: devant notre enfant, une enseignante a dit: 'Oui mais, s'il n'a pas réussi ailleurs, il ne réussira pas ici!' Ceci après lui avoir fait part de la dyslexie de notre fils. Inutile de préciser que nous l'avons inscrit dans une autre école, horrifiés de ce manque de psychologie et d'humanité (heureusement pour notre fils, les seules paroles que nous ne cessons de lui répéter sont: 'Tu es tout à fait capable, tu vas réussir, positivons!' Et ça marche, ses derniers résultats sont pour certains excellents, de l'ordre de 75 %!). Lui-même a décidé de rester dans l'enseignement général.

Donnons-leur du temps

De plus, on omet généralement de prendre en considération les valeurs de ces enfants surdoués (n'ayons pas peur de le dire) dans certains domaines. Notre fils, par exemple, est très créatif. Très jeune, il arrivait à réaliser des constructions en Lego réservés à des enfants beaucoup plus âgés, il créait des réalisations bien au-dessus de son âge. De plus, il nous inventait et nous racontait des histoires fabuleuses, ce qui forçait notre admiration. Enfin il s'est exprimé parfaitement (phrases complètes) très tôt (2 ans). Donnons du temps à ces enfants... car ils y arriveront! Nous en voulons pour preuve Léonard de Vinci, Rodin, Einstein, Kennedy et bien d'autres encore."

Les parents d'un jeune dyslexique de 15 ans.

DÉPISTONS LES SIGNES AVANT-COUREURS

DIRE QU'UN DIAGNOSTIC FORMEL NE PEUT ÊTRE ÉTABLI QU'EN FIN DE DEUXIÈME ANNÉE PRIMAIRE NE SIGNIFIE NULLEMENT QU'UNE PRÉDISPOSITION À LA DYSLEXIE NE PEUT ÊTRE MISE EN ÉVIDENCE CHEZ UN JEUNE ENFANT, NI QU'IL SOIT IMPOSSIBLE D'Y RÉAGIR PRÉVENTIVEMENT. AU CONTRAIRE

Même si le diagnostic ne peut être posé qu'aux environs de 7 ans, certains comportements repérés à l'école maternelle font penser à une future dyslexie. Précisons que l'existence d'un ou deux de ces comportements ne signifie... rien. Pour que l'on pense à une dyslexie, il faut que soit réuni un ensemble de ces symptômes.

Pour le développement de l'enfant, la prévention est alors extrêmement importante.

Pour un meilleur avenir

Reconnus au plus tôt, ces symptômes peuvent être pris en compte par un professionnel (neurologue ou neuro-pédiatre, logopède, psychomotricien...) pour prévenir la dyslexie et, éventuellement, la dysorthographe. L'enfant aura alors un maximum de chances d'évoluer dans les meilleures conditions possibles. Simultanément avec l'apprentissage de la lecture, il découvrira en rééducation des stratégies et des outils qui l'aideront à dépasser ses difficultés. Par contre, un enfant qui com-

mence la rééducation en troisième primaire a mis en place des moyens à lui pour se débrouiller en lecture. Mais ces moyens bancals doivent d'abord être déconstruits avant une rééducation proprement dite. Cela prend donc beaucoup plus de temps, un temps pendant lequel les apprentissages scolaires continuent.

Les indices existent

Le risque de dyslexie est évidemment d'autant plus réel que ces facteurs de risque sont nombreux. Quels sont-ils? Les spécialistes citent le fait d'avoir un ou deux parents dyslexiques ou encore d'acquérir tardivement la propreté. Autres indices, éventuellement repérables chez l'enfant de 5 ans: la maladresse pour s'habiller ou manger, la difficulté à exécuter des mouvements précis pour découper, colorier, nouer des lacets, le retard persistant du langage et de la parole, le troubles du rythme, les problèmes pour mémoriser une comptine, les difficultés de concentration et d'attention, la confusion entre hier et demain, entre droite et gauche... S'ajoutent à tous ces symptômes possibles, le désir de bien faire sans y arriver et une réelle anxiété devant les activités proposées ou demandées.



DÉSIR DE BIEN FAIRE, SANS Y ARRIVER... UN SYMPTÔME PARI MI D'AUTRES QUI PEUT FAIRE PENSER À LA DYSLEXIE - © PHOTONEWS

MON ENFANT SEMBLE ÊTRE DYSLEXIQUE: QUE FAIRE?

POUR ZOÉ OU VALENTIN, LA QUESTION SE POSE. EST-IL, EST-ELLE DYSLEXIQUE?

Première démarche possible: le centre psychomédico-social (PMS) peut être contacté par l'école ou par les parents⁽¹⁾. L'enfant y sera reçu par un ou une psychologue qui testera notamment son niveau d'intelligence. Il s'informer également des conditions de vie de l'enfant (vit-il ou a-t-il vécu un événement qui l'inquiète?). Peut-être le centre PMS proposera-t-il d'emblée une consultation logopédique.

Autre possibilité: contacter un neuropédiatre.

PLUSIEURS EXAMENS

Si la présomption de dyslexie se confirme, d'autres examens spécialisés sont cependant nécessaires pour un diagnostic formel, mais non réalisables dans un PMS. Pour plusieurs raisons, l'idéal est de pouvoir les effectuer dans un centre regroupant différents spécialistes. En effet, au-delà d'un évident gain en temps et en trajets, la consultation dans un centre spécialisé permet un diagnostic d'équipe, avec confrontation des avis des différentes personnes consultées. Hélas, ces centres sont très peu nombreux⁽²⁾.

Il s'agit de tester la vue mais aussi d'audition. Un enfant qui voit ou entend mal éprouve des difficultés mais n'est pas dyslexique pour autant. Un examen neurologique permettra, lui, de vérifier l'absence de désordres neurologiques. Enfin, c'est un ou une logopède qui peut réaliser le bilan, tant en langage oral qu'en langage écrit. A l'issue de ces différents examens et en cas de dyslexie confirmée, une marche à suivre sera proposée aux parents. La rééducation logopédique est alors incontournable. Elle peut, selon les cas, avoir lieu hors de l'école, à l'école primaire ordinaire (si un ou une logopède indépendant y travaille) ou dans le cadre de l'enseignement spécialisé (Lire page 10). D'autres traitements peuvent également être souhaités (consultation psychologique, séances de psychomotricité... par exemple).

COMMENT CHOISIR UN OU UNE LOGOPÈDE?

Choisir un ou une logopède n'est pas chose aisée. Pourquoi? Parce qu'ils sont spécialisés et tous ne sont pas formés à la rééducation de la dyslexie. D'autre part, chaque logopède pratique sa ou ses méthodes (et celles-ci sont très nombreuses).

Il existe un répertoire des logopèdes⁽³⁾.

A savoir aussi : les logopèdes peuvent ou non être

conventionnés. Le prix de la consultation sera supérieur en cas de non conventionnement.

Généralement, il sera prévu deux consultations d'une demi-heure par semaine. Celles-ci peuvent, dans certains cas, être regroupées.

(1): Les adresses des centres PMS peuvent facilement être obtenues par l'école.

(2): Les centres spécialisés sont peu nombreux. Il en existe dans les hôpitaux universitaires. Ils peuvent aussi être renseignés par un des spécialistes déjà consultés.

(3): Union professionnelle des logopèdes francophones - M. Ghesquière - 0473/88 67 76.

QUEL COÛT POUR LA LOGOPÉDIE?

Pour avoir droit à un remboursement de la mutuelle pour des séances de logopédie, le patient doit avoir une prescription du médecin et un bilan logopédique réalisé par un ou une logopède. Ceux-ci doivent être envoyés au médecin conseil de la mutuelle à laquelle la personne est affiliée. L'accord de la mutuelle est donné pour un an, renouvelable un an.

Une séance individuelle de trente minutes de logopédie coûte un peu plus de 16 € chez un logopède conventionné. Pendant deux ans, la mutuelle remboursera un peu plus de 12 € pour deux demi-heures par semaine de "rééducation du langage écrit".

Auparavant, par exemple lorsqu'un enfant de maternelle a de gros problèmes de langage, il peut bénéficier du même remboursement de la mutuelle pour deux demi-heures de "rééducation verbale" par semaine. Et ce, pendant deux ans également. Il faut alors fournir une prescription médicale, une audiométrie, un quotient intellectuel (Q.I.) et un rapport logopédique.

En réalité, les personnes dyslexiques ont besoin de rééducation logopédique pendant nettement plus longtemps que ces quatre années prévues.

Dans le cadre d'une assurance complémentaire, et si certaines conditions sont respectées, il peut y avoir un remboursement mutuelliste réduit à environ 5 € par séance. Chaque mutuelle possède alors ses propres critères.

L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ L'AIDERA-T-IL ?

EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE SONT ORGANISÉS DIFFÉRENTS TYPES D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ.

Le type 8 est adapté aux enfants présentant des troubles instrumentaux. Ces enfants "n'ont pas de troubles de l'intelligence, de l'audition ou de la vision mais des difficultés dans le développement du langage ou de la parole et/ou dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul. Leur gravité est telle que, dans un premier temps, une intervention particulière dans le cadre de l'enseignement ordinaire ne peut suffire"⁽¹⁾.

SEULEMENT EN PRIMAIRE

Ces troubles instrumentaux sont la dyslexie, la dysorthographe, la dyscalculie, mais aussi la dysgraphie, la dyspraxie, la dysphasie, le bégaiement, l'hyperactivité...

Certaines écoles d'enseignement spécialisé organisent seulement le type 8, celle dont nous parlons ci-dessous, par exemple. D'autres prennent également en charge d'autres types d'enseignement spécialisé, adaptés aux enfants présentant un retard mental léger ou plus important, des troubles du comportement, des troubles moteurs...

Il n'existe pas d'enseignement secondaire de type 8, ce qui pose fréquemment de réels problèmes aux enfants et aux familles concernées.

Selon les spécialistes que nous avons rencontrés, se retrouvent en enseignement spécialisé les enfants qui ont une dyslexie sévère ou des

enfants qui ont simultanément des problèmes en lecture, en orthographe, en calcul, en graphisme... Ces enfants ont impérativement besoin de rééducations intensives, inexistantes dans l'enseignement ordinaire et difficiles, voire impossibles à vivre au quotidien, en parallèle avec le scolaire. Ils seront alors davantage aidés dans des classes organisées pour eux.

RÉÉDUCATION, INDIVIDUALISATION

Dans l'enseignement spécialisé, les classes comptent un maximum de quatorze enfants. Des logopèdes, psychomotriciens et kinés font partie permanente du personnel. Leurs prestations sont gratuites pour leurs jeunes patients. Et les rééducations ont lieu pendant les heures scolaires. Les classes sont organisées selon le niveau des apprentissages des écoliers (dans l'école dont nous parlons ci-dessous, selon les niveaux de lecture) et non selon les âges.

Il en est évidemment de l'enseignement spécialisé comme de l'enseignement ordinaire. Certaines écoles fonctionnent mieux que d'autres et il est important de se renseigner à leur sujet. D'autre part, les écoles de type 8 étant peu nombreuses en Communauté française, la possibilité d'un réel choix n'existe pas toujours.

TIRER L'ENFANT VERS LE HAUT

Afin de mieux comprendre le fonctionnement d'une école spécialisée de type 8, nous avons rencontré deux enseignants de l'école Saint

Berthuin, à Malonne. Parmi les expressions utilisées pour nous expliquer leurs objectifs, leur pratique et leurs principes, certaines reviennent souvent: "Pousser l'enfant le plus loin possible", "Tirer chacun vers le haut", "Respecter l'enfant, son rythme, sa personne", "Collaborer".

Premier principe de travail: la coopération des différents membres de l'équipe éducative (enseignants, logopèdes, kinés, professeurs d'informatique, de gymnastique et de travaux manuels). "Seul dans une classe, on n'arrive pas à donner un maximum d'outils à chaque enfant pour qu'il avance le plus possible", explique Madame J., institutrice depuis une dizaine d'années. D'autre part, trois conseils de classe sont organisés chaque année, ce qui permet une évaluation régulière de chacun et une adaptation individuelle du travail pédagogique selon les apprentissages acquis ou toujours en cours.

Deuxième principe, propre à tout l'enseignement spécialisé: l'individualisation. En début d'année, des tests sont organisés et des groupes se constituent sur base du niveau de lecture atteint. "Attention, précise Monsieur L., s'imaginer que nos classes sont homogènes, même au niveau de la lecture, c'est du rêve". Douze enfants, cela peut donner trois, quatre, cinq niveaux différents en lecture et le même nombre (sans qu'il s'agisse des mêmes enfants!) en calcul.

L'individualisation va de pair avec le respect du rythme de chacun: "Il faut qu'à tout moment, l'enfant ne soit pas pressé par le temps. Quand

on n'a pas fini une activité, on l'achève à un autre moment, c'est tout. Comme nous estimons aussi fort important qu'ils acquièrent le plus d'autonomie possible chacun sait ce qu'il a à faire."

Troisième principe: une structure de travail simple, systématique et sécurisante. "Quand un enfant arrive chez nous, il est en situation d'échec", explique Madame J. "Le premier objectif est de lui permettre de retrouver confiance en lui". "Mais on ne peut pas se contenter de cela", précise Monsieur L. avec conviction. "Nous ne sommes pas seulement éducateurs, nous sommes enseignants et notre mission, c'est de faire progresser l'enfant dans ses acquisitions. Se sentir bien dans sa peau, c'est important mais il faut que les apprentissages suivent, donc que nous, enseignants, nous soyons exigeants".

Permettre aux élèves de se sentir en sécurité apparaît fort important. "Les enfants ayant des troubles instrumentaux ont particulièrement besoin de repères, repères de lieux comme de temps, repères en matière de règles de vie comme en matière d'apprentissages. Ils ont besoin d'un cadre clair, reconnaissable".

Enfin, quatrième grand principe: le renforcement positif. Encourager toujours, remarquer et souligner ce qui va bien...

UN CHOIX DIFFICILE

Pour des parents, opter pour l'enseignement spécialisé est toujours, à la fois, difficile et dou-

loueux. Il faut pouvoir reconnaître que son fils ou sa fille vit des problèmes tels qu'il ne peut progresser comme les autres. Il ou elle est en situation d'échec et les parents le ressentent aussi. De plus, l'enseignement de type 8 est mal connu et, puisqu'il n'est pas organisé au secondaire, les parents concernés se posent de nombreuses questions sur l'avenir de leur enfant.

Pour certains enfants, souffrant généralement de dyslexie grave ou non seulement de dyslexie mais aussi de troubles associés, ce passage en enseignement spécialisé est ardemment défendu par des spécialistes comme par des parents qui constatent les progrès de leur enfant. Pourquoi? Parce que celui-ci, reconnu dans ses difficultés, aidé personnellement, trouve ou retrouve une image positive de lui-même, un goût d'apprendre qu'il a perdu dans une classe de l'enseignement ordinaire où, trop souvent hélas, il a été étiqueté mauvais élève, paresseux, de mauvaise volonté. Il progresse réellement, d'autant plus et mieux qu'il a pu rapidement bénéficier de cet enseignement adapté et individualisé.

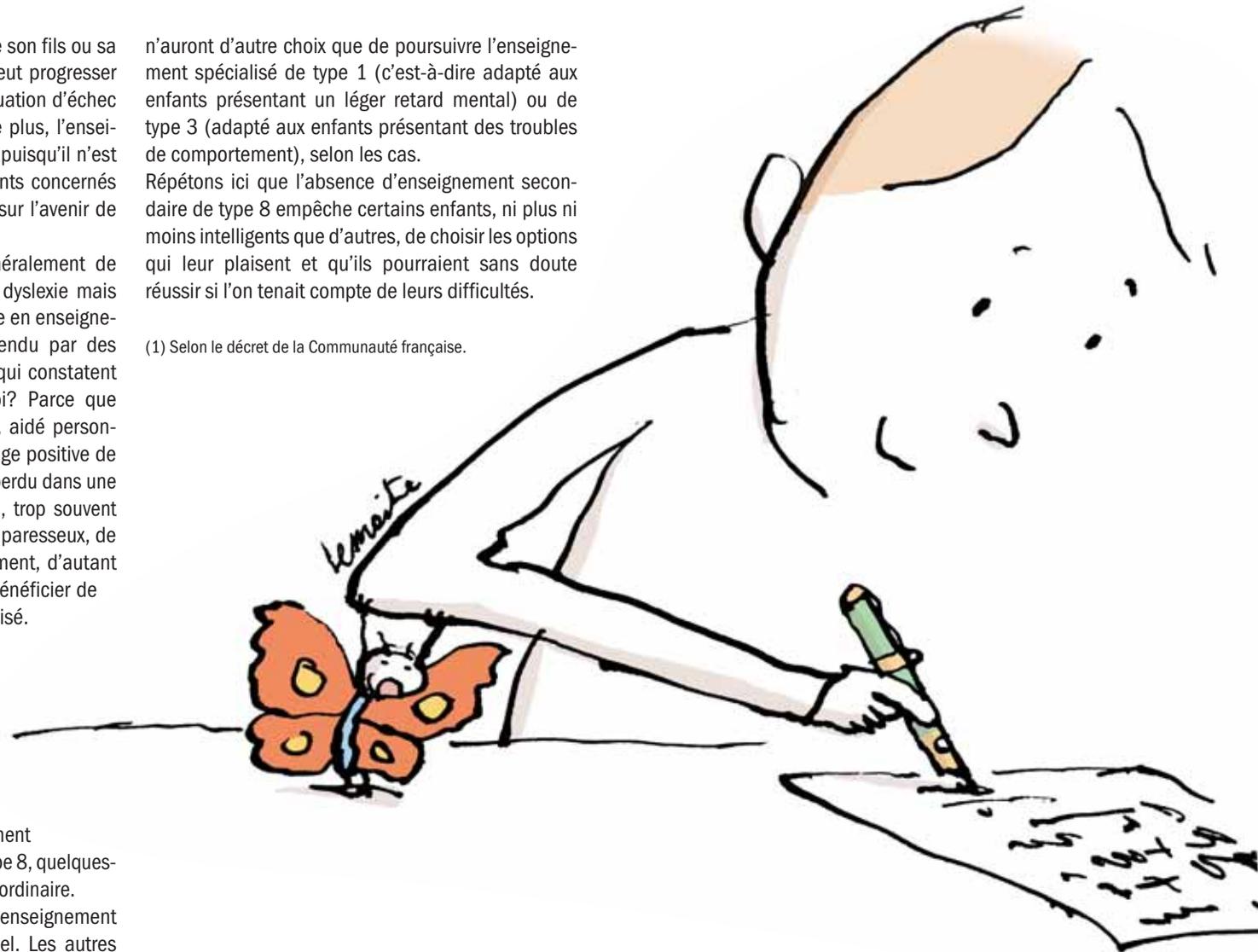
Sortant de Malonne, les élèves peuvent entrer en 1^e B et présenter ensuite le certificat d'études primaires. Il est impossible de donner des chiffres précis à propos de leurs études ultérieures.

Disons que s'ils sont orientés suffisamment tôt vers l'enseignement spécialisé de type 8, quelques-uns pourront réintégrer l'enseignement ordinaire. La majorité d'entre eux continuera l'enseignement secondaire technique ou professionnel. Les autres

n'auront d'autre choix que de poursuivre l'enseignement spécialisé de type 1 (c'est-à-dire adapté aux enfants présentant un léger retard mental) ou de type 3 (adapté aux enfants présentant des troubles de comportement), selon les cas.

Répetons ici que l'absence d'enseignement secondaire de type 8 empêche certains enfants, ni plus ni moins intelligents que d'autres, de choisir les options qui leur plaisent et qu'ils pourraient sans doute réussir si l'on tenait compte de leurs difficultés.

(1) Selon le décret de la Communauté française.



PAROLES D'ÉCOLIERS

Grégoire, 12 ans, a suivi l'enseignement ordinaire, puis l'enseignement spécialisé dans une autre école, avant d'arriver, en septembre dernier, à Malonne:

"J'étais dans une école normale et c'était pas gai pour moi parce qu'on avait un prof qui croyait que je le faisais exprès. La dyslexie, c'est quelque chose d'assez spécial. Une fois on sait, une fois on ne sait pas. On retient et puis on oublie. Elle croyait que je le faisais exprès. Moi, je pleurais chaque jour avant d'aller à l'école, la prof n'était pas sympa avec moi, on peut comprendre mais..."

Alors, ma mère a fait des démarches et j'ai été dans l'enseignement spécialisé. Mais, là-bas, j'avancerais pas, c'était pas très poussé et moi, si on ne me pousse pas, je fais rien... Je regardais les feuilles que j'avais faites dans l'enseignement normal et mon niveau diminuait.

Ici, on apprend, j'avance. On me juge pas. Les gens croient que dans l'école spéciale, c'est des personnes qu'on ne sait rien faire d'eux, qui ne savent pas apprendre, mais c'est pas vrai. Elles peuvent aussi avoir un avenir. Mais il faut plus de temps pour arriver où on veut..."

Louis, 10 ans:

"J'ai doublé ma troisième année dans mon autre école. Quand je ne comprenais pas quelque chose, mon monsieur disait: "T'avais qu'à écouter..."

Je devais me débrouiller, je comptais sur mes doigts. Alors ici, je me sens mieux, plus à l'aise. On travaille mieux et je me sens super bien, j'apprends..."

Charles, 12 ans:

"C'était plus dur dans l'enseignement ordinaire. On dit directement: 'Va à ta place' alors... Ici, je demande et on m'explique. Là-bas, je faisais n'importe quoi. Ici aussi, on se respecte, on apprend plus de choses à respecter".

Théa, 12 ans:

"A l'école avant, tout le monde pouvait demander quelque chose quand on n'avait pas compris mais moi, je devais me taire, je devais rien demander, parce que j'avais - comment on dit? - un « cui » de 123 je crois, alors je devais comprendre... Alors je répondais, je faisais des bêtises.

Ici, c'est vraiment une école cool, même si on est trop intelligent, on est poussé, j'ai déjà changé de classe. A la fin de l'année, je pars en 1^e accueil, je voudrais vraiment bien passer mon CEB et ensuite monter et peut-être même faire infirmière. Ou médecin..."

UNE MAMAN: "SI J'AVAIS SU!"

"Je n'ai pas mis mon fils dans l'enseignement spécialisé avant cette année parce que j'étais très mal informée. Je croyais voir des enfants marqués physiquement, visiblement handicapés. Je pensais que cet enseignement était du gardiennage, qu'on n'y travaillait pas. Et je regrette amèrement d'avoir attendu aussi longtemps. Maintenant, je vois mon enfant revenir de l'école avec le sourire, il fait ses devoirs sans ronchonner, il travaille, il avance, même si, alors qu'il vient d'une troisième primaire, il recommence le calcul au niveau d'une première. Et je le retrouve comme il était avant son passage à l'école ordinaire, gai, intéressé, heureux..."

DANS CHAQUE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE, EN PRIMAIRE COMME EN SECONDAIRE, IL Y A VRAISEMBLABLEMENT UN OU DEUX ENFANTS DYSLEXIQUES.

Plus souvent repérés ou identifiés qu'auparavant, ces élèves, aussi intelligents que les autres, rappelons-le, peuvent réellement être aidés par certaines pratiques organisées ou permises par les professeurs.

RECONNAÎTRE LA DIFFÉRENCE

Voici les suggestions, propositions, conseils d'une spécialiste des troubles d'apprentissage, Eleni Grammaticos, qui travaille tous les jours avec des enfants qui vivent ces problèmes. Ces recommandations, valables pour tous les niveaux d'étude, ne sont pas nécessairement compliquées à mettre en place mais elles exigent, en fait, la reconnaissance et la prise en compte de la différence d'un ou deux élèves (comme cela pourrait être le cas pour un jeune handicapé physique, par exemple)⁽¹⁾.

La neurolinguiste propose que la dyslexie soit expliquée à la classe, de manière à ce que tous comprennent ce que vit l'un des leurs. L'enseignant créera ainsi un climat de confiance et l'enfant ou l'adolescent dyslexique, sachant que l'on connaît ses difficultés, pourra être rassuré et en confiance. Celui-ci ayant du mal à écrire et à copier cor-

rectement et rapidement, le professeur sera attentif à ne pas le laisser quitter la classe avec un journal de classe ou un cours retranscrit de sa main, sans vérification. Selon les cas, il proposera l'aide d'un camarade (pour copier les devoirs au journal de classe, chez les plus jeunes, par exemple) ou des pages dactylographiées et aérées. Le cahier ou le cours d'un copain peut aussi être systématiquement photocopié. Ceci permettra à l'élève d'étudier et d'apprendre ses leçons à partir d'un texte correct.

DONNER DU TEMPS

Le dyslexique étant plus lent qu'un autre, il a besoin de plus de temps pour tout. Le volume de la dictée peut être limité pour lui.

Mieux vaut aussi lui donner peu de travail, moins qu'à un autre, alléger ses devoirs à la maison, et qu'il puisse les réaliser correctement. En cas d'échec à l'écrit, une évaluation orale peut être envisagée. De même, l'enseignant peut accepter un devoir transcrit par un adulte ou réalisé sur ordinateur.

Autre fonctionnement à promouvoir: l'organisation de contacts réguliers enseignant(s)-logopède-parents, de manière à travailler en confiance et de manière coordonnée.

Dernière suggestion - mais n'est-elle pas évidente? -, reconnaître les progrès réalisés, peut-être en trouvant un système d'évaluation qui permette de les visualiser. En dictée, par exemple, il est possible d'utiliser un pourcentage de mots justes.

En conclusion, reconnaissons qu'il n'est pas évident pour un enseignant de gérer une classe en ayant des exigences différentes - et, en quelque sorte, autres - pour un ou deux enfants. Dans la pratique cependant, quand il est clair, parce que cela a été expliqué et discuté, que l'un ou l'autre d'entre eux a parfois besoin d'un traitement un peu particulier, tous les élèves peuvent en comprendre la nécessité.

DES ADULTES PÉNALISÉS

Les adultes sévèrement dyslexiques seraient 1 % sur les 5 à 10 % de dyslexiques supposés exister actuellement dans la population. Redisons que ces chiffres sont extrêmement approximatifs.

Ignorées par les pouvoirs publics, ces personnes éprouvent d'importantes difficultés dans la vie quotidienne. Elles sont peu ou pas qualifiées professionnellement mais, comme chômeuses, elles sont refoulées lors des examens permettant de commencer une formation parce qu'elles échouent en orthographe... N'étant pas reconnues comme personnes handicapées (ce qui serait le cas d'une personne aveugle ou sourde, par exemple), elles n'ont droit à aucun remboursement spécifique, que ce soit pour une rééducation ou un soutien logopédiques ou pour une aide à l'achat de matériel (comme un logiciel).

AU BOUT DU FIL, L'APEDA

L'Association belge de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage est une asbl présidée par Eleni Grammaticos, neurolinguiste et thérapeute du développement. Elle est animée par des bénévoles, elles-mêmes dyslexiques. Non subsidiée, elle vit des cotisations de ses membres (20 €) et de dons.

Le nom de l'APEDA ne dit pas totalement son objectif: il s'agit d'aider les parents confrontés à des difficultés d'apprentissage de leurs enfants mais aussi toute personne qui, à titre personnel ou professionnel, souhaite en savoir plus à propos de la dyslexie, la dysorthographe, la dyscalculie, la dysgraphie ou, de manière générale, les troubles instrumentaux. Son site: www.apeda.be

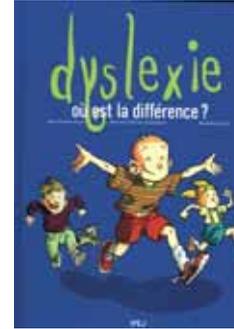
L'APEDA peut être contactée par téléphone (en semaine de 9h à 15h30, Marianne Hallet au 02/763 33 78) ou via Internet: secretariat@apeda.be.

L'APEDA propose une écoute téléphonique et un périodique trimestriel pour ses membres. Elle peut fournir des adresses d'écoles de type 8, de centres thérapeutiques, de thérapeutes. Elle organise des conférences et des rencontres.

Elle possède une bibliothèque et envoie livres et documents audio-visuels demandés par téléphone, de 16h à 20h en semaine à Paule Zoller, au 0497 12 51 99 ou via Internet: bibliotheque@apeda.be.

UN LIVRE TOUS PUBLICS

Écrit par deux spécialistes des questions d'apprentissage, Marianne Klees et Eleni Grammaticos et illustré par Noterdaem, le livre "Dyslexie, où



est la différence"⁽¹⁾ est, en partie, une BD. Intéressant parce qu'accessible aux enfants, qui pourront s'y retrouver. Mais la BD a paru insuffisante aux auteurs pour faire mieux connaître la dyslexie, pour la prévenir le plus et le plus tôt possible. Des textes très abordables expliquent donc clairement ce qu'est la dyslexie, comment la prévenir, comment l'identifier, comment y faire face. Ce livre sera lu avec intérêt par des parents mais aussi des enseignants et autres professionnels de l'éducation.

(1) 6 € aux Editions IPEG, c/o Jacques Ternest, rue Noël, 34, 1410 Waterloo - 0475/72 11 60 - jacques.ternest@skynet.be

UN LOGICIEL, PARMIS D'AUTRES

Différents logiciels ont été créés pour les personnes dyslexiques.

Parmi eux, apprécié par l'APEDA, Kurzweil 3000⁽¹⁾. Celui-ci apporte une aide fort importante pour lire, écrire, orthographier et étudier. Mais son prix est élevé. Le site www.gerip.com mis sur pied par les orthophonistes et les informaticiens propose des logiciels de rééducation.

(1) www.sensotec.be/dyslexieFR - dyslexie@sensotec.be

SIX PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

- Les enseignants du maternel, du primaire et du secondaire, tous réseaux confondus, doivent être formés à la dyslexie. Ils doivent être capables de la repérer et d'aider les élèves qui en sont atteints.
- Un dépistage précoce de la dyslexie doit être systématiquement organisé en fin de deuxième maternelle ou en début de troisième maternelle.
- Une pédagogie adaptée, reconnaissant le « droit à la différence » doit être mise au point et appliquée dans les classes (voir « Enseignants, vous pouvez aider ces enfants-là »).
- Les écoles primaires de type 8 doivent être plus nombreuses et plus soutenues.
- Un enseignement de type 8 doit être organisé dans l'enseignement secondaire.
- Les personnes gravement dyslexiques doivent être reconnues comme souffrant d'un handicap, ce qui leur permettrait d'accéder à certaines aides ou à certains programmes en matière d'emploi.

NUMÉROS *HORS-SÉRIE* DÉJÀ PARUS

* N°1 L'ADOPTION... TOUTE UNE HISTOIRE | MAI 2004

* N°2 MOBILITÉ SCOLAIRE: IL Y A MILLE AUTRES FAÇONS D'ALLER À L'ÉCOLE | SEPTEMBRE 2004

* N°3 NÉONATOLOGIE: CES BÉBÉS QUI VIVENT DES DIFFICULTÉS AUTOUR DE LA NAISSANCE... | NOVEMBRE 2004

* N°4 JUMEAUX: DES CHEMINS SINGULIERS... | AVRIL 2005

* N°5 OBÉSITÉ: UN ENFANT TROP GROS N'EST PAS UN ENFANT HEUREUX | OCTOBRE 2005

* N°6 ADOLESCENCE: CES JEUNES QUI ONT UN COMPORTEMENT À HAUT RISQUE | MAI 2006

* N°7 DYSLEXIE ET DYSORTHOGRAPHIE: EINSTEIN ÉTAIT DYSLEXIQUE | FÉVRIER 2007

